



9
10

UE

11
12

Milieus naturels et environnement

13
14

KONAN Kouadio Eugène

15
16
17
18

Maître de Conférences, Université de Cocody, Institut de Géographie Tropicale
enzokkeugene@yahoo.fr

19
20
21
22
23
24
25
26

SYLLABUS - COURS

27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38

2019-2020

40	1. SYLLABUS	3
41	1.1. Fiche technique de la maquette pédagogique	4
42	1.1.1. Semestre, niveau, option et type d'enseignement	4
43	1.1.2. UE-ECUE et modalités d'exécution	4
44	1.1.3. Sessions d'examen et modalités d'évaluation	4
45	1.2. Résumé	4
46	1.3. Le contenu et les objectifs du cours	5
47	2. COURS	7
48	Introduction :	8
49	05. Objectifs du cours	8
50	Chapitre 1 : Définition de l'environnement en Géographie	9
51	Chapitre 2 : Les grands objets de la géographie en lien avec la géographie de	
52	l'environnement	11
53	Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'environnement en géographie	12
54	Chapitre 4 : Les grandes problématiques, les grands débats et enjeux internationaux de	
55	la géographie de l'environnement au XXIe siècle.	18
56	Conclusion générale	19
57	Références bibliographiques	20

60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY



UFR : SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

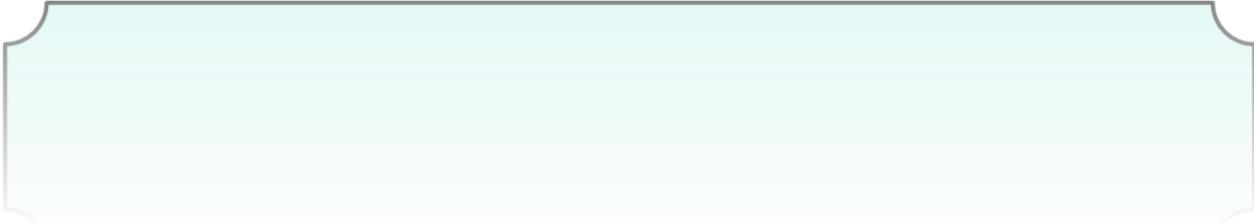
Année Académique 2019-2020

INSTITUT DE GEOGRAPHIE TROPICALE



DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

ECUE
Introduction à la Géographie de l'environnement



1. SYLLABUS

2019-2020

94 **1.1. Fiche technique de la maquette pédagogique**

95 **1.1.1. Semestre, niveau, option et type d'enseignement**

96 **Semestre** : Semestre 1

97 **Niveau** : Licence 1

98 **Option** : Géographie Générale (Tronc Commun des Parcours GHE-GMO-GPE)

99 **Type d'Enseignement** : Cours Magistral

100 **1.1.2. UE-ECUE et modalités d'exécution**

101 **Type d'UE** : Fondamentale

102 **Nom et code de l'UE** : Milieux naturels et environnement (MNE5301)

103 **Nom et code de l'ECUE** : Introduction à la Géographie de l'environnement (MNE53012
104 2/2)

105 **Nombre de crédits de l'ECUE** : 3 crédits / 5 crédits de l'UE

106 **Volume Horaire de l'ECUE** : 30 heures

107 **Enseignant Responsable de l'UE** : Professeur HAUHOUOT Asseyo Célestin
108 Paul

109 **Enseignant Chargé de l'ECUE** : Dr. KONAN Kouadio Eugène (Maître de Conférences)

110 **Mode d'exécution du cours** : Présentiel, en ligne (TEAMS et/ou DGEO)

111 **1.1.3. Sessions d'examen et modalités d'évaluation**

112 **Sessions d'Examen** : Session Unique

113 **Modes d'exécution** : Le cours est accessible en ligne

114 **Modes d'évaluation du cours** : En ligne ou en Présentiel

115 **1.2. Résumé**

116 L'environnement a toujours été considéré comme un « objet d'étude » pour la géographie.
117 Cependant l'environnement était alors considéré soit comme objet apanage des sciences
118 naturelles (géographie physique), soit comme contexte pour des études descriptives, soit
119 enfin comme élément à prendre en compte pour son influence sur les sociétés humaines.
120 Alors que les géographes ont toujours étudié l'environnement physique (fleuves, glaciers,
121 sols, climats), ils n'ont que rarement et tardivement appréhendé l'environnement comme
122 préoccupation intellectuelle, politique ou pratique (questions de dégradation, pollution,
123 durabilité, justice).

124 L'objectif de ce cours est de retracer le contexte historique et sociopolitique de la mise à
125 l'agenda de l'environnement en géographie, en mettant en exergue la notion
126 d'environnement, ainsi que les objets géographiques liés à la géographie et les débats
127 environnementaux majeurs.

129 **1.3. Le contenu et les objectifs du cours**

Séance	Thème	Objectifs	Savoir à acquérir
Chapitre 1	Définition de la géographie de l'environnement	Faire Une esquisse de définition de la géographie de l'environnement	Pour les géographes, l'environnement est un objet social qui intègre données sociales et éléments «naturels», dans un construit en quelques sorte «hybride».
Chapitre 2	Les grands objets géographiques en lien avec la géographie de l'environnement	Etudier Les différents objets géographiques en lien avec l'environnement	La géographie de l'environnement s'intéresse d'une part aux «ressources naturelles» «l'ensemble des matières minérales et biologiques qui présentent une utilité pour les sociétés humaines») et d'autre part aux relations que les sociétés, dans un territoire et une époque donnés, entretiennent avec leur environnement. L'exploitation des ressources (eaux, énergies, sols, biomasse, etc.) par les sociétés a des conséquences importantes sur celles-ci (surexploitation, épuisement...) et sur l'environnement (dégradation, modifications majeures). Une nécessaire préservation et/ou conservation de ces ressources apparaît donc essentielle, dans une logique de durabilité (transition écologique par exemple). La géographie de l'environnement se penche également sur les sociétés face aux risques (objet qui touche tous les champs de la discipline).
Chapitre 3	Les caractéristiques de l'environnement en géographie	Connaître Les caractéristiques de l'environnement en géographie	L'environnement doit être envisagé en termes de temporalités ; les questions de temps longs et de temps courts se posent comme celles de réversibilité et d'irréversibilité, de temps de retour ou de résilience. Cette réflexion est indissociable de la gestion de l'environnement, elle doit être en filigrane dans toute politique d'aménagement.
Chapitre 4	Les grandes problématiques, les grands débats et enjeux internationaux de la géographie de l'environnement au XXI ^e siècle	Montrer Les grandes problématiques, les grands débats et enjeux internationaux de la géographie de l'environnement au XXI ^e siècle	Les grandes interrogations sur les objets étudiés par la géographie de l'environnement, aboutissent naturellement à la question du défi environnemental planétaire du changement climatique. Face à ce phénomène, le géographe s'intéresse « plus particulièrement aux rôles des héritages naturels et historiques.

<p>Conclusion</p>	<p>La synthèse sur les caractéristiques de la géographie de l'environnement</p>	<p>Faire La synthèse sur les caractéristiques de la géographie de l'environnement</p>	<p>Dans leur majorité, les géographes concentrant leur attention sur la relation humain-environnement sont formés pour comprendre à la fois la science des changements environnementaux et les dynamiques sociales et politiques qui les provoquent. Les connaissances géographiques – les processus biophysiques fondamentaux, la dimension spatiale, l'espace et le lieu, la longue durée – sous-tendent chaque problème d'environnement et sont pertinentes pour l'action politique.</p>
--------------------------	---	--	---



ECUE

**INTRODUCTION A LA GEOGRAPHIE DE
L'ENVIRONNEMENT**

KONAN Kouadio Eugène

Maître de Conférences, Université de Cocody, Institut de Géographie Tropicale
enzokkeugene@yahoo.fr

2. COURS

2019-2020

172

Introduction :

173 L'environnement a toujours été considéré comme un « objet d'étude » pour la géographie.

174 Cependant l'environnement était alors considéré soit comme objet apanage des sciences

175 naturelles (géographie physique), soit comme contexte pour des études descriptives, soit

176 enfin comme élément à prendre en compte pour son influence sur les sociétés humaines.

177 Alors que les géographes ont toujours étudié l'environnement physique (fleuves, glaciers,

178 sols, climats), ils n'ont que rarement et tardivement appréhendé l'environnement comme

179 préoccupation intellectuelle, politique ou pratique (questions de dégradation, pollution,

180 durabilité, justice).

181 L'objectif de ce cours est de retracer le contexte historique et sociopolitique de la mise à

182 l'agenda de l'environnement en géographie, en mettant en exergue la notion

183 d'environnement, ainsi que les objets géographiques liés à la géographie et les débats

184 environnementaux majeurs.

185 **05. Objectifs du cours**

186 Le cours vise à donner à l'apprenant la capacité de connaître les caractéristiques de la
187 géographie de l'environnement

188 Spécifiquement à l'issue du cours, l'étudiant doit être capable :

189 1. d'appréhender la notion d'environnement en Géographie

190 2. d'identifier les caractéristiques de l'environnement en Géographie

191 3. de connaître les problèmes environnementaux du moment

192

194 « On appelle "environnement" en géographie l'ensemble des relations entre l'homme et les
195 milieux physiques (parfois appelés milieux "naturels") à différentes échelles d'espace et de
196 temps (Armand Colin, 2017). La géographie de l'environnement dépasse donc la seule idée
197 de nature, et s'est constituée comme une science hybride, au croisement des données
198 physiques dites "naturelles" et des données sociales, économiques et politiques au-delà du
199 clivage entre géographie physique et géographie humaine. »

200 La richesse de la géographie de l'environnement dépasse la classique et renouvelée
201 géographie physique, en mobilisant plusieurs échelles et plusieurs champs disciplinaires,
202 dans une démarche systémique. Ainsi, l'on est invité à penser la complexité des relations
203 hommes-milieux, l'environnement étant le produit de ces interactions entre le(s) milieu(x)
204 physique(s) et les sociétés.

205 Le terme « environnement » a été employé au début du XXe siècle comme synonyme de «
206 milieu géographique » par E. Reclus (1905) qui associe sous ce vocable données physiques et
207 actions des sociétés. Un peu plus tardivement, Albert Demangeon (1942) utilise ce terme
208 dans un sens identique, qui désigne selon lui « à la fois les influences naturelles » et « les
209 œuvres humaines issues de tout le passé de l'humanité et qui contribuent à constituer le
210 milieu, l'environnement ». Pierre George (1970) précise que son objet d'étude comprend
211 toutes les formes de rapports réciproques entre les groupes humains et leur domaine spatial,
212 soulignant en conséquence les interrelations qui lient les sociétés et le milieu dans lequel elles
213 se situent. Ce terme recouvre aujourd'hui un système de relations, un champ de forces
214 physico-chimiques et biotiques en interrelation avec la dynamique sociale, économique,
215 spatiale. Pour cet auteur l'environnement est « l'ensemble des éléments qui, dans la
216 complexité de leurs relations, constituent le cadre, le milieu, les conditions de vie pour
217 l'homme ». Autrement dit, et cela est fondamental, dès l'origine de l'emploi du terme en
218 géographie, l'environnement ne recouvre pas seulement la nature, pas davantage la faune et
219 la flore, ce que l'on nomme aujourd'hui la biodiversité, pas plus que les pollutions et les
220 dégradations ; ce terme désigne les relations d'interdépendance complexes existant entre
221 l'homme et les sociétés. Si l'on suit André Dauphiné (1979), l'environnement est à la fois un
222 donné, un perçu, un vécu. Ce terme d'environnement, ou de géoenvironnement, est
223 synonyme de géosystème, lequel s'analyse en terme spatial ; le géosystème se caractérise
224 par des emboîtements d'échelle : de la parcelle au bassin versant, de la station forestière à la

225 forêt, enfin du local au global en matière de pollution par exemple. Il s'analyse aussi en termes
226 de temporalités.

227 Pour les géographes, l'environnement est un objet social qui intègre données sociales et
228 éléments « naturels », dans un construit en quelque sorte « hybride ». La dimension culturelle
229 est donc centrale ; comme le souligne Augustin Berque la nature est partie intégrante de la
230 culture du groupe social. Ainsi la nature (envisagée en termes d'environnement ou de
231 paysage) est « porteuse de signes et de symboles » (G. di Méo 2003) que les sociétés ont
232 patiemment élaborés, alors que la culture du groupe social traduit aussi des rapports à la
233 nature spécifique. Le perçu et le vécu sont des composantes majeures de l'environnement.

234 Jean Gallais, en 1967, a montré dans un environnement complexe, le delta intérieur du Niger,
235 combien existent d'espaces vécus très différents les uns des autres, pour des populations aux
236 cultures et aux langues diverses. De nombreuses ethnies se partagent en effet ce secteur, et
237 l'utilisent diversement. Les Peuls sont pasteurs, les Marka agriculteurs et commerçants, les
238 Bambaras paysans, les Somono bateliers et les Bozo pêcheurs. Les mots employés pour
239 définir de tels espaces sont nombreux. Les populations, ne voient-elles « pas le même delta,
240 les mêmes paysages où le géographe reconnaîtrait cependant une 'région naturelle ». On se
241 situe bien en position d'interface, entre une nature que la société habite, pense, « construit »
242 et modifie et une nature qui agit sur le groupe social, qu'elle contribue aussi à façonner.

243

Chapitre 2 : Les grands objets de la géographie en lien avec la géographie de l'environnement

244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272

273

274

La géographie de l'environnement s'intéresse d'une part aux « ressources naturelles » « l'ensemble des matières minérales et biologiques qui présentent une utilité pour les sociétés humaines ») et d'autre part aux relations que les sociétés, dans un territoire et une époque donnés, entretiennent avec leur environnement. L'exploitation des ressources (eaux, énergies, sols, biomasse, etc.) par les sociétés a des conséquences importantes sur celles-ci (surexploitation, épuisement...) et sur l'environnement (dégradation, modifications majeures). Une nécessaire préservation et/ou conservation de ces ressources apparaît donc essentielle, dans une logique de durabilité (transition écologique par exemple). La géographie de l'environnement se penche également sur les sociétés face aux risques (objet qui touche tous les champs de la discipline). Le risque est « une situation caractérisée par la présence d'enjeux (population, patrimoine, réseaux...) plus ou moins fragiles (vulnérabilité), exposés à une source de danger (aléa). Le risque est accentué et aggravé par les activités humaines mais aussi perçu et construit par les sociétés. Étudier le risque suppose de s'intéresser aux aléas, à la vulnérabilité et à l'exposition aux enjeux mais aussi aux échelles (spatiales, temporelles) et aux dimensions sociales. La géographie de l'environnement aussi le paysage qui désigne une « partie de l'espace terrestre appréhendée par un observateur », le paysage constitue un objet géographique de l'environnement par excellence ! Hybride de nature et de culture, le paysage est un construit dont les trajectoires et ses représentations ont fortement évolué en fonction du temps, des territoires et des sociétés. Véritable palimpseste, il permet de comprendre la construction de ces dernières. Les enjeux de préservation des paysages sont importants face à la dégradation de ceux-ci (conséquences de la mécanisation agricole, l'urbanisation et la périurbanisation...) tant à l'échelle nationale qu'à une échelle plus petite (régionale). La géographie de l'environnement analyse les objectifs, les acteurs, les actions et les conséquences (les conflits d'usage par exemple) de la mise en place d'une protection de la nature et de l'environnement. Entre préservation, conservation, protection, valorisation et exploitation de cette dernière, les enjeux sociétaux sont plus que jamais contemporains.

Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'environnement en géographie

275

276 L'environnement doit être envisagé en termes de temporalités ; les questions de temps longs
277 et de temps courts se posent comme celles de réversibilité et d'irréversibilité, de temps de
278 retour ou de résilience. Cette réflexion est indissociable de la gestion de l'environnement, elle
279 doit être en filigrane dans toute politique d'aménagement.

280 3.1-Les temps de l'environnement

281 L'environnement nécessite une référence temporelle précise, au croisement systémique de
282 plusieurs temporalités. Le temps est une dimension construite par la société, sa perception
283 varie selon les cultures qui ont privilégié un temps linéaire ou sagittal, ou un temps circulaire
284 ou cyclique. Le temps est perçu, il n'est donc pas extérieur au groupe social, il est construit
285 par lui et il est pluriel : temps de l'individu, du groupe, de l'économie, de la religion... Les
286 temps de l'environnement ne peuvent résulter de simples additions des temporalités
287 particulières des éléments constitutifs et encore moins d'une temporalité élémentaire prise
288 pour référence unique. Il existe donc plusieurs temporalités : celle des composantes du
289 système et celle du système tout entier, qui a ses propres temporalités et sa propre résilience
290 lesquelles ne peuvent se confondre avec le temps de chaque composante. Ainsi, un
291 géosystème de type bassin-versant, permet de distinguer le temps de la source, et du cours
292 d'eau qui draine cet espace, les caractéristiques bio-physico-chimiques de l'eau et les rythmes
293 hydrologiques. Le temps du territoire inscrit dans le bassin versant au sein duquel se situent
294 la source et le cours d'eau, est celui du social et de l'économique, c'est le temps de la ressource
295 ; celui de la gestion, de la distribution de la pollution-dépollution. Enfin, le temps du paysage
296 du bassin, du paysage de l'eau, est le temps du culturel, du patrimoine, de l'identitaire et des
297 représentations. C'est le temps du ressourcement, de la symbolique, du mythe et du rituel.
298 Le temps du bassin-versant comme géosystème est encore autre, il regroupe toutes ces
299 temporalités pour conduire au temps hybride (G. Bertrand 2002). Dans de nombreuses
300 études, les temporalités et les périodisations naturelles et sociales sont placées en face à face,
301 alors que le temps de l'environnement est un temps hybridé. La temporalité propre d'une
302 futaie de sapins est déterminée par les spécificités de l'espèce et les conditions mésologiques
303 locales qui justifient le plan de développement et l'accroissement de la biomasse, mais celle-
304 ci dépend aussi des traitements sylvicoles, de la «révolution», ce laps de temps choisi par le
305 forestier qui sépare germination et abattage de l'arbre et qui résulte, encore, de choix de

306 gestion liés, par exemple, à une demande économique ou à une culture spécifique des
307 décideurs en matière de gestion.

308 **3.2-Des permanences aux perturbations**

309 A certains moments de son histoire, la géographie a perçu la nature en termes de régularité,
310 de permanences, ce qui a permis d'effectuer certains choix d'aménagement. « L'homme,
311 rappelle E. Dardel en 1952, n'a pu s'affranchir des contraintes de la faim, de la soif et du froid,
312 de la distance et de l'exubérance végétale que parce qu'il pouvait compter sur la constance
313 des faits (...) sur l'invariance des phénomènes périodiques ». Or le déroulement des
314 phénomènes qui interviennent à la surface de la planète n'offre pas la régularité à laquelle
315 l'établissement de moyennes (climatiques, hydrologiques) pourrait laisser croire ; dans la
316 nature, se manifestent des épisodes de forte intensité, des écarts aux moyennes d'ampleur
317 et de fréquence variables qui peuvent être sources de danger pour les populations, prenant la
318 dimension de catastrophes pour elles et leurs aménagements. Aujourd'hui on insiste
319 davantage sur l'instabilité, voire l'accélération de certains processus, « rien n'est stable, rien
320 n'est durable, tout est mouvement, ce que l'on considérait il y a quelques décennies comme
321 conquêtes et acquis est rongé par l'obsolescence » souligne P. George (1989). Actuellement,
322 l'aléatoire et l'accidentel alimentent la réflexion sur les choix d'aménagement effectués par
323 les sociétés, la catastrophe et la crise sont perçues comme omniprésentes, mettant en avant
324 des temps brefs, des discontinuités, voire des ruptures brutales. Se pose alors la question de
325 la référence dans la gestion des milieux. Dans quel système de référence spatio-temporel
326 faut-il analyser la fréquence des événements évoqués, leur durée, leurs rythmes
327 d'intervention, les périodisations et leurs représentations sociales ? Faut-il envisager continu
328 ou rupture entre le passé et le futur et se projeter dans une aventure prospective ? (G.
329 Bertrand 2002). Il ne suffit pas d'opposer un temps long et un temps court de l'environnement
330 et d'insister sur la durabilité ou la soutenabilité, sans référence aux durées et rythmes
331 spécifiques, physiques et sociaux, des phénomènes considérés. La catastrophe ou la crise,
332 qu'elles soient dites naturelles ou sociales, peuvent conduire au catastrophisme si on ne les
333 replace pas dans leurs temporalités spécifiques ; le plus souvent, chaque épisode de forte
334 intensité est présenté comme unique, exceptionnel, jamais égalé.

335 De même peut-on parler de rupture, de seuil de mutation sans disposer d'un système
336 temporel de référence ? Ces questions méritent d'être posées quand on envisage, par
337 exemple, la désertification comme mettant en péril les sociétés et les milieux, sans pour
338 autant en définir finement la spécificité. Est-ce un processus en cours ? Est-ce un état abouti

339 de dégradation ? Si l'on évoque le terme d'irréversibilité qui sert précisément à définir un
340 espace désertifié et à le distinguer d'un espace affecté par un processus de dégradation, il est
341 nécessaire de préciser la définition de ce terme. Implique-t-il la durée d'une génération, une
342 durée séculaire ? Ou davantage ? Comment, d'ailleurs, envisager les notions de réversibilité
343 et d'irréversibilité dans un contexte de temps sagittal justifiant que l'on ne revient jamais
344 exactement à la situation antérieure à l'événement ? Pourtant ces termes, qui sont déjà
345 présents dans la déclaration de Bergen de 1991, se retrouvent dans les textes émanant du
346 sommet de la terre à Rio, en 1992. Ils sont désormais inscrits dans le droit, justifiant l'usage
347 du principe de précaution. Mais comment sont-ils définis en termes juridiques ? Quel système
348 temporel de référence impliquent-ils ? La notion d'irréversibilité est souvent présentée
349 comme marquant une rupture de « l'équilibre » environnemental. Cet « équilibre » qui
350 constitue dans beaucoup de cas une référence, un idéal, rejoint la notion d'autorégulation
351 passée de la biosphère, victime sans précédent de dégradations, voire de destructions
352 imputables aux sociétés. Cette analyse qui implique donc une réaction rapide, voire urgente,
353 pour réduire les dysfonctionnements afin de transmettre un patrimoine acceptable aux
354 générations futures, se fonde sur un rythme ternaire largement simplificateur : jadis une
355 nature saine, celle des grands équilibres, puis la période de dégradation qui est aussi celle de
356 l'anthropisation, enfin la proposition et la mise en œuvre d'actions pour le futur. Cette analyse
357 simpliste a fondé nombre de discours et de mots d'ordre de l'écologie politique. En
358 témoignent « L'écologie ou la mort » de René Dumont 1974, « L'écologie maintenant ou
359 jamais » d'Antoine Waechter (1990), et les « 5000 jours pour sauver la planète » de Goldsmith
360 (1991). La réflexion sur les temps telle que nous l'avons évoquée s'oppose à l'approche fixiste,
361 à l'a temporalité qui a longtemps caractérisé la démarche écologique.

362 **3.3-Le temps et les héritages en environnement**

363 Les héritages sont nombreux, liés aux paléoclimats, formations superficielles d'origine froide,
364 loess, éboulis, eaux fossiles, granulats en fond de vallée ou composant des terrasses
365 quaternaires... d'autres sont dus à l'action humaine passée : dépôts liés à l'érosion
366 anthropique, paysages façonnés par les sociétés. L'environnement est un palimpseste. Les
367 héritages sont la mémoire du passé de la terre et du passé des sociétés. Cette question des
368 héritages et de la mémoire conduit à réfléchir à la patrimonialisation de l'environnement.
369 Que faut-il conserver pour les générations futures ? Comment doit s'effectuer le choix ? Ne
370 risque-t-on pas de figer des espaces ou des lieux au nom de cette patrimonialisation et de la
371 durabilité des éléments environnementaux ? La géographie ancrée dans le temps, permet

372 aussi de rappeler que le passé n'a jamais été la période idyllique pour l'homme que d'aucuns
373 envisagent. Cette vision romantique à la Rousseau est bien éloignée de la réalité. En termes
374 d'environnement, il faut donc se garder du catastrophisme comme du passéisme, trop
375 souvent développés par les médias... L'environnement, s'analyse au travers des acteurs, des
376 conflits, de rapports de force.

377 **3.4-L'environnement : objet politique et culturel, conflits, acteurs**

378 Traiter de l'environnement, n'est donc en aucune manière traiter de la nature prise isolément.
379 Pour le géographe, l'environnement est bien ce système complexe, hybride, défini
380 précédemment. Cet objet est géré puisqu'il fournit des ressources aux sociétés, il est géré
381 aussi pour faire face à certains aléas susceptibles de se transformer en risques pour les
382 populations. Cette gestion mobilise des modes de représentation de la nature qui varient d'un
383 groupe à l'autre. Nous évoquerons quelques thèmes environnementaux pour en souligner la
384 complexité et le caractère forcément hybride.

385 La gestion des espaces naturels qui sont aujourd'hui souvent confondus avec les espaces
386 ruraux, renvoie d'abord à des conceptions de la nature, une nature dominée par l'homme, une
387 nature ordonnée, une nature sauvage... Les modes de gestion sont des réponses politiques à
388 des représentations principalement culturelles qui ne sont d'ailleurs pas toujours partagées
389 par l'ensemble d'un groupe social. L'introduction de l'ours dans les Pyrénées, la présence du
390 loup dans les Alpes opposent fortement les populations vivant et travaillant dans ces massifs
391 – qui sont en général contre l'introduction ou la présence des animaux en question – et les
392 citoyens écologistes qui sont pour. Deux conceptions de la nature s'opposent ainsi.

393 **3.5-Les espaces « naturels » sous le prisme de l'environnement**

394 Certains acteurs insistent sur la protection de l'environnement, autrement dit des « espaces
395 naturels » afin de « sauver la nature » et de « préserver la biodiversité ». Portée par les
396 associations de défense de la nature dont l'influence a grandi et s'est affirmée au cours du
397 XXe siècle, la protection de la faune et de la flore a pris une place centrale au sein des
398 organismes qui s'intéressent à l'état de la planète. Dès la fin du XIXe siècle où se manifestent
399 déjà des inquiétudes pour la nature, les solutions sont proposées qui relèvent de la protection,
400 autrement dit de la mise sous cloche d'espaces de nature dans le but de les soustraire à
401 l'action des hommes. Cette politique de protection va conduire à la création des parcs, et d'un
402 certain nombre de réserves. Ce n'est que plus tardivement, à la fin des années 1960, que la
403 conservation a fait une place à l'utilisation raisonnable par les sociétés des espaces à protéger.
404 En 1968, l'Unesco organise à Paris, la « conférence intergouvernementale d'experts sur les

405 bases scientifiques pour l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources de la
406 biosphère » dite « conférence de la biosphère », préparée avec la collaboration de l'UICN. Ce
407 forum intergouvernemental qui pose les bases de ce qui sera en fait le développement
408 durable, sans que le terme soit encore prononcé, assure que l'utilisation et la conservation
409 des ressources terrestres et aquatiques doivent aller « main dans la main » au lieu de
410 s'opposer. On constate donc un début d'évolution dans les rapports nature/société puisque
411 l'on passe de la protection ou mise sous cloche de la nature à l'idée de la conservation qui
412 implique un rapport homme/nature plus complexe car non exclusif l'un de l'autre. Mais
413 nombre de parcs ou de réserves qui excluent les sociétés existent encore et les souhaits de
414 certaines grandes ONG de protection de la nature sont bien de les étendre toujours plus, en
415 dépit des nombreux dysfonctionnements constatés, dont les plus connus sont les
416 conséquences du déplacement des populations hors des surfaces protégées. Dans les
417 secteurs de concentration de la population, les impacts sur le milieu peuvent être de très forte
418 intensité et les dégradations très considérables. L'approche géographique centrée sur l'étude
419 des diversités spatiale et territoriale permet de renouveler la problématique de la biodiversité
420 et de sa protection. Elle met en évidence l'apport des sociétés dans le maintien, voire
421 l'enrichissement, de la biodiversité, contrairement aux discours simplistes mais souvent
422 dominants. En fait, les choix de gestion ou de protection correspondent à différentes
423 conceptions de la nature et à une place de l'homme et des sociétés perçue diversement.
424 Comment donc analyser ces espaces sans croiser nature et société, sans envisager ces enjeux
425 qui ont varié au fil du temps, comment exclure la dimension économique ou sociale, oublier
426 les conflits et les acteurs ? Peut-on encore les étudier comme des espaces « naturels en
427 équilibre » alors que ce sont des environnements complexes faits de « nature » et d'actions
428 anthropiques ?

429 **3.6- L'environnement, un autre côté de la médaille aménagement**

430 L'environnement envisagé par la géographie n'a que peu à voir avec le contenu que les
431 naturalistes donnent à ce terme. La dimension hybride et la réflexion sur les temporalités sont
432 fondamentales. Au sens strict du terme, l'environnement est bien ce tissu de relations et
433 d'interactions qui lient nature et société, nature et culture. En conséquence, la géographie
434 s'inscrit tout naturellement dans les problématiques de développement durable puisque dans
435 sa pratique environnementale, elle associe données « naturelles », économiques, sociales et
436 spatiales. Elle inscrit ses analyses dans des territoires, lieux d'action des acteurs autant
437 qu'espaces de conflits. A cet égard, la dimension environnementale en géographie implique

438 des choix politiques, elle est l'autre côté de la médaille aménagement, lequel impose
439 d'intégrer les temporalités, la mémoire des lieux et les coûts, les impacts sociaux,
440 économiques et écologiques.

441

442

443 **Chapitre 4 : Les grandes problématiques, les grands débats et enjeux**
444 **internationaux de la géographie de l'environnement au XXIe siècle.**

445 Les grandes interrogations sur les objets étudiés par la géographie de l'environnement,
446 aboutissent naturellement à la question du défi environnemental planétaire du changement
447 climatique. Face à ce phénomène, le géographe s'intéresse « plus particulièrement aux rôles
448 des héritages naturels et historiques. Il s'attache à analyser les réponses et les capacités
449 d'adaptation des sociétés qui peuvent être différenciées dans l'espace et dans le temps ». Le
450 détour par l'histoire permet de définir le changement climatique et d'analyser le rôle des
451 sociétés dans ces changements passés et actuels, et dans une démarche prospective
452 d'explorer les scénarios du futur. La géographie de l'environnement s'intéresse aux
453 principaux enjeux et débats actuels visant à répondre aux changements environnementaux à
454 l'échelle globale (prise de conscience, grands sommets internationaux, question de la
455 gouvernance mondiale de l'environnement, notion de « justice environnementale ») mais
456 aussi à des échelles plus fines du global ou local (des enjeux « glocaux »). Le concept de
457 « développement durable » (expression popularisée en 1987 dans le rapport Brundtland et qui
458 est aujourd'hui largement (sur)médiatisé) dont l'objectif est de « répondre aux besoins [des
459 sociétés] du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de
460 satisfaire les leurs » préoccupe la géographie de l'environnement. Il doit concilier trois
461 objectifs : croissance économique, développement social et préservation de
462 l'environnement. Comment le géographe peut-il s'approprier ce concept ? Dans « quelle
463 mesure aborder le développement durable suivant une approche géographique peut-il aider
464 à en comprendre les enjeux et les limites théoriques et opérationnels ? » tout en explicitant
465 l'historique de l'expression et de sa construction, qu'il est très difficile pour les acteurs du
466 développement durable de décliner un « modèle » unique et consensuel d'une gestion
467 durable des territoires. La variété des acteurs et leurs intérêts parfois opposés, rend difficile
468 la conciliation des trois piliers et entraîne parfois des conflits.

469

470

Conclusion générale

471

472 De quelle façon la géographie, en tant que discipline universitaire, peut contribuer à la
473 compréhension et l'analyse des grandes transformations environnementales induites par les
474 activités humaines ? Cette discipline devrait jouer un rôle central sur une telle thématique.
475 Dans leur majorité, les géographes concentrant leur attention sur la relation humain-
476 environnement sont formés pour comprendre à la fois la science des changements
477 environnementaux et les dynamiques sociales et politiques qui les provoquent. Les
478 connaissances géographiques – les processus biophysiques fondamentaux, la dimension
479 spatiale, l'espace et le lieu, la longue durée – sous-tendent chaque problème
480 d'environnement et sont pertinentes pour l'action politique.

481

482

- 484 Badee W., Qui a planté les arbres de la forêt d'Amazonie ? La recherche. n° 333, 2000.
- 485 Berque A., *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin, 271 p., 1999.
- 486 Bertrand G. La discordance des temps, in *Équilibres et ruptures dans les écosystèmes durant*
 487 *les 20 derniers millénaires: durabilité et mutations*. Colloque «Équilibres et ruptures dans les
 488 *écosystèmes durant les 20 derniers millénaires», Besançon, Presses Universitaires franc-*
 489 *comtoises. Série environnement, sociétés, archéologie. 3, p. 15-23, 2002.*
- 490 Bertrand G. et Bertrand Cl., *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires*
 491 *et temporalités*. Paris. Editions Arguments, 311 p., 2002.
- 492 Dardele E., *L'homme et la terre*. Paris Armand Colin. 199p. (rééd. Paris CTHS, 1990), 1952.
- 493 Dauphine A., *Le concept d'environnement. Analyse spatiale*. Paris. p.25-34, 1979.
- 494 Deleage J.-P., *Histoire de l'écologie. Une science de l'homme et de la nature*. La Découverte.
 495 Paris, 330 p., 1992.
- 496 Demangeon A., *Problèmes de géographie humaine*. A. Colin ed. Paris. 378 p., 1942.
- 497 Di Meo G., *Limites et barrières culturelles p. 83- 94, in Limites et discontinuités en géographie.*
 498 *Sedes*. Paris. 190 p., 2003.
- 499 Drouin J.-M., *Réinventer la nature. L'écologie et son histoire*. Paris, Desclée de Brouwer 108
 500 p., 1991.
- 501 Duvigneau P., *La synthèse écologique*. Paris. Ed. Doin, 2e édition 1980 380 p., 1972.
- 502 Fremont A., *Aimez-vous la géographie?* Flammarion. 351 p., 2005.
- 503 Gallais J., *Le delta intérieur du Niger. Etude de géographie régionale*. Dakar. IFAN. 2 t. 621 p.,
 504 *mémoire IFAN n° 78, 1967.*
- 505 George P., *L'environnement. Que sais-je ?* PUF, Paris 183 p., 1970.
- 506 George P., *Les hommes sur la terre. La géographie en mouvement*. Seghers. 221 p., 1989.
- 507 Ghorra-Gobin C., *La ville américaine ; de l'idéal pastoral à l'artificialisation de l'espace naturel.*
 508 *In Annales de la recherche urbaine. n° 74 «Natures en villes» p. 69-74, 1996.*
- 509 Neboit R., *L'homme et l'érosion*. Publication de la faculté des lettres de Clermont Ferrand.
 510 Fasc. 17. 180 p., 1983.
- 511 Ramade F., *Éléments d'écologie appliquée*. Paris, McFraw-Hill. 4e édition, 317 p., 1980.
- 512 Ratzel F., *Anthropogéographie*. Stuttgart, 1891. Reclus E., *L'homme et la terre*. 6 vol., Paris.
 513 *Librairie universelle. Vol. 1, 104 p., 1905-1908.*

514 Rossi G., L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord et du Sud.
515 Ed. CNRS, Paris, 2000.

516 Sorre M., Les fondements biologiques de la géographie humaine. Essai d'une écologie de
517 l'homme. A. Colin, Paris, 356 p., 1943.

518 Simon L. et Veyret Y., Biodiversité, développement durable et géographie. Annales des
519 Mines, octobre 2006, n°44, p.76.

520 Surell A., Etude des torrents des hautes Alpes, 1841.

521 Tissier J.-L., La géographie dans le prisme de l'environnement. in M.-Cl. Robic, Du milieu à
522 l'environnement, pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la
523 Renaissance. Economica. Paris, 344p., 1992.

524 Tricart J., La terre planète vivante. Paris, PUF, 184 p., 1972.

525 Trcart J., Géomorphologie applicable. Paris, Masson 204 p., 1978.

526 Tricart J. et Kilian J., L'écogéographie et l'aménagement du milieu naturel. Paris, Maspero
527 368 p., 1978.

528 Veyret Y. Géoenvironnement. Campus. Ed. Colin (2e édition 2003) 186 p., 1999.

529 Veyret Y. La géographie physique des vingt dernières années en France. In Belgeo n° 2.
530 Géographical marks at the dawn of the 21st century. Bruxelles. p. 145-156, 2003.

531 Veyret Y. et Pech P., L'homme et l'environnement. PUF. Paris. 423 p., 1993.

532 Veyret Y. et Vigneau J.-P., Risques et développement durable, in Bulletin de l'association des
533 professeurs d'histoire-géographie. n° 387 p. 241-248, 2004.

534 Vidal de la Blache P., Principes de géographie humaine. Paris, A. Colin 321 p., 1922.

535